LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 11 / 2026 à 21:20

Date de publication : jeudi 4 juin 2026 à 05:21

Type : Constitution SCI

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

SCI BONJOUR-HAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 juin 2026, il a été constitué une **Société Civile Immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

Objet social :La Société a pour objet :

– l'acquisition d'un immeuble sis 14 Quai Pied Gai, 26400 CREST, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

– éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci- dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital social :1000 euros

Siège social :14 quai Pied Gai, 26400 CREST

Durée de la société :99 ans à partir de son **immatriculation** au **RCS** de ROMANS

Gérance :Monsieur Colin APRUZZESE demeurant 732 chemin de Mazorel 26400 CREST

Monsieur Dorian GREGOIRE demeurant 39 rue Daly 26400 CREST

Clauses d'agrément :Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/bac42ae7-a336-4b3a-b8f7-a8e739590d85-form-instance